“Elle était avec Bilal, pas moi” : un migrant afghan de 31 ans condamné pour avoir eu des relations sexuelles pendant des mois avec une adolescente fragile de 14 ans à Guéret (23). Sa peine ? 8 mois de prison et une amende

06/06/2024 à 22h37



Un Afghan de 31 ans, comparaissait jeudi 6 juin devant le tribunal de Guéret. L’homme était jugé pour avoir eu recours à la prostitution auprès d’une adolescente de 14 ans habitant à La Souterraine. **Les faits se sont déroulés entre les mois de janvier et octobre 2022** à Guéret.

À la barre, l’homme a nié les faits. Devant les enquêteurs **la jeune fille**, âgée de 14 ans au moment des faits **a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec le prévenu et d’autres hommes majeurs. Des rapports contre des paquets de cigarette, de l’alcool ou encore de l’argent**. Alors en famille d’accueil, l’adolescente est décrite comme fragile. (…)

Les fugues se répètent. En juin 2022, la famille d’accueil

l’aperçoit montant dans la voiture du prévenu. À l’audience, l’homme se défend “***on se prête la voiture avec Bilal, ce n’était pas moi***“. Par ailleurs, le téléphone du trentenaire borne à La Souterraine au moment où la jeune fille est en fugue.

(…) *“Je l’ai croisé une fois. Elle était avec Bilal, j’ai dit bonjour mais je ne la connais pas”.* Le parquet de Guéret **requiert un an de prison ferme**. Pour la procureure, l’homme se conforte dans des mensonges.

Le tribunal le condamne à huit mois de prison ferme. Le trentenaire a interdiction d’entrer en contact avec la victime durant deux ans. Il est condamné à verser 1 000 euros à la partie civile au titre des souffrances endurées. L’homme a 10 jours pour faire appel.

France Bleu